



Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
Décret N° 2016- 0066/P-RM DU 15 FEVRIER 2016 Portant Approbation de Documents du Programme National de Développement des Plateformes Multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté (PTFM) 2017-2021

COMPTE RENDU DE REUNION DU CLEP

L'an deux mille seize, le 29 juillet s'est tenue à partir de 9 heures dans la salle de réunion du PNUD, la réunion du Comité Local d'Examen de Projet (CLEP) pour le Programme National de Développement des Plateformes Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté.

L'objet de la tenue de ce comité est l'adoption du document de programme pour l'équipement de 5000 nouveaux villages en plateformes multifonctionnelles. La séance était placée sous la coprésidence de Messieurs Mohamed Attaher Maiga Secrétaire Général du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et Abdou Wahab BA Conseiller Principal PNUD Mali. La modération était assurée par Dr Souleymane Karamoko, TRAORE PhD Coordinateur National dudit Programme.

La séance fut ouverte par Monsieur Abdoul Wahab BA qui, après des salutations et remerciements aux participants pour leur présence a procédé à la vérification des mandats et du quorum. Il a présenté l'objet de la rencontre citée ci-dessus.

Ensuite ce fut au Secrétaire Général du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille de prendre la parole pour les salutations d'usage et a rappelé que ce programme est une priorité du Gouvernement du Mali. Le document dudit programme a été adopté par le Conseil des Ministres du 08 avril 2015 et approuvé par le décret n°2016-0066/P-RM du 15 février 2016.

Ce fut après la présentation en PowerPoint du nouveau programme 5000 plateformes par Soumaila TOGO chargé du suivi-évaluation du Programme.

Cette présentation a concerné :

- l'évolution du projet de 1993 à nos jours ;
- la vision, les objectifs et les impacts attendus du programme ;
- le financement du programme.

Aussi la présentation a fait référence :

Au plan national : aux documents de stratégie du Gouvernement du Mali notamment :

- le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) 2012-2017 approuvé par le gouvernement en décembre 2011 ;
- le Programme d'actions du Gouvernement (PAG 2013-2018) ;

- la Politique nationale Genre du Mali adoptée le 24/11/2010;
- le Programme Décennal de Développement du Nord-Mali (PPRN, 2007-2016) adopté par le Forum de Kidal du 23-26 mars 2007 ;
- le Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) élaboré par le Gouvernement de transition et présenté à la Conférence Internationale des donateurs à Bruxelles, 15/05/2013 et la Déclaration de politique du Gouvernement du Premier Ministre du 29/04/2014.
- Déclaration de politique du Gouvernement du Premier Ministre;
- Politique de décentralisation ;
- Politique nationale de protection de l'environnement;
- Programme de réformes économiques ;
- Lettre de politique sectorielle de l'électricité et de l'eau potable du 10 novembre 1999, actualisée.

Au plan international

- Cadre Conjoint des Nations-Unies d'appui à la transition au Mali (CCAT),
- Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) financé par la Banque Mondiale,
- Plan d'Actions Prioritaire des Nations Unies pour le Nord-Mali (PAP/NU-NORD),
- Nouveau Programme Pays du PNUD pour le Mali (CPD 2015-2019 en cours de finalisation),
- Divers axes du Programme de coopération Mali-Union Européenne,
- Ce programme répond également aux objectifs de l'initiative mondiale « Energie Durable pour Tous (SE4ALL-2030).

Les 5000 nouvelles plates-formes bénéficieront en termes d'effets et impacts à environ 5 millions de personnes dont plus de 50% sont des femmes.

Le montage institutionnel est le suivant :

1. Un Comité d'Orientation Stratégique (COS) placé sous l'autorité du Premier Ministre;
2. Un Comité National de Pilotage (CNPP) Présidé par le Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille;
3. Cellule Nationale de Coordination de Programme qui évoluera vers une « Agence Nationale ».

Le coût total du Programme est évalué à 55 497 925 000 FCFA soit US \$110 995 850 sur 5 ans répartis comme suit, selon les contributions et contribuables attendus.

Structuration du coût total selon les contributions attendues	Apports en F CFA	Apport en US \$ (1\$=500 F)	Apports en %
Contribution du Gouvernement du Mali	8 558 525 000	17 117 050	15,42 %
Apports des Bénéficiaires directs	2 500 000 000	5 000 000	4,5 %
Financement à rechercher	44 439 400 000	88 878 800	80,07%
Total	55 497 925 000	110 995 850	100 %

Les partenaires potentiels du Programme sont les suivants :

- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), partenaire stratégique;
- Programme Régional Energie-Pauvreté (PREP/PNUD)/Fondation Bill & Melinda Gates
- Direction de la Coopération Multilatérale ;
- Agence de l'Environnement du Développement Durable (AEDD)
- Direction Nationale des Collectivités Territoriales,
- Cellule du CSLP /CREDD;
- Agence pour les Energies Renouvelables (AER)
- Agence Nationale pour le Développement des Biocarburants ;
- Agence Malienne pour l'Energie Domestique et de l'Electrification rurale (AMADER) ;
- APEJ, ANPE, FNAM, FENAFER, FENASCOM, Chambre des Métiers
- Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest /CNRA
- Agence pour la Promotion des Investissements (API)
- Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA),
- Aide de l'Eglise Norvégienne, Coopération Suisse, Coopération Norvégienne, NORADE, Luxdev, Coopération Chinoise, Caisse Française de Développement, etc.,
- Direction Nationale de la Promotion de la Femme
- Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE).

A la suite de la présentation, des questions de compréhension, des propositions/suggestions ont été formulées par les participants.

Une première liste d'intervenants a été établie Il s'agit de:

- **Madame Traoré Haoussa Dicko (FNAM) ;**
Elle dit avoir perdu de vue la plateforme depuis longtemps et voudrait savoir le nombre de femmes formées en maintenance des plateformes multifonctionnelles.

- **Siaka DIAKITE (ANPE)**

Il regrette n'avoir pas eu le temps de lire le document de programme, néanmoins, il voudrait savoir la stratégie mise en place pour la vulgarisation, le financement et l'implication du secteur privé notamment les collectivités locales.

- **Zakaria KONE (DNP/MEF)**

Il dira que le programme doit s'appuyer sur l'appropriation des plateformes par les populations pour une meilleure consolidation. Il dit n'avoir pas vu encore de partenaire financier pour le programme en dehors de l'état alors que ce dernier est appelé à se retirer un jour. Il propose de considérer la consolidation et la capitalisation dans la même rubrique. Il dira également que les activités des 1^e et 2^e années sur les 5 années de durée du projet sont consacrées essentiellement à l'identification des sites à consolider. Il a dit également que la contribution de l'état a été sous-estimée, elle vaut 3 milliards au lieu de 2. Il ne voit pas l'implication de la Direction Nationale de la Promotion de la Femme alors qu'il est indiqué que le programme s'appuiera sur les directions régionales de la promotion de la femme. Il n'est pas indiqué de lignes de dépenses liées à la contribution du Gouvernement. Il propose

de mettre le Ministère du Plan comme membre du comité de pilotage en plus du Ministère des Finances car ce sont 2 entités différentes.

- **Cheik Oumar TRAORE (AER-MALI)**

Il est préoccupé par la durée de 5 ans qui lui semble courte. Pour lui 1170 plates-formes ont été réalisées en 15 voire 20 ans, donc 5000 plateformes en 5 ans ne semblent pas réalistes. Monsieur Traoré se préoccupe également du problème d'accès aux pièces de rechanges.

Aussi il dit n'avoir pas vu d'informations dans la présentation sur l'utilisation des énergies renouvelables sur les plateformes.

- **Cheick Oumar TOURE (AMADER)**

Il demande d'harmoniser certains termes notamment ODD et OMD. Aussi demande-t-il de mettre le Ministère de l'Agriculture dans le comité de pilotage.

Les experts du programme et le Secrétaire Général du Ministère de la Promotion ont apporté des clarifications et réponses aux préoccupations formulées ci-dessus par les participants.

- **Soumaila TOGO (Expert en suivi-évaluation du programme)**

Concernant le nombre de femmes formées, Monsieur Togo dira qu'au moins 5 femmes par site d'implantation de plateformes sont formées en technique d'exploitation et d'entretien des équipements. Au sujet des énergies renouvelables, il répondra que le projet utilise depuis 1997 l'huile de Jatropha et du biogaz comme carburant. Le solaire est utilisé depuis 2014 comme source d'énergie renouvelable pour faire fonctionner les équipements. 30 plateformes ont fonctionné avec succès à l'huile de jatropha comme carburant sans aucune modification du moteur, 21 plateformes fonctionnent en hybridation Gasoil/biogaz et 6 autres plates-formes fonctionnent 100% avec l'énergie solaire.

S'agissant de la mobilisation des ressources financières, il dira que le PNUD et le Gouvernement s'activent auprès des partenaires potentiels pour rechercher les fonds nécessaires aux activités du Programme. Il dira que le Programme a pris des initiatives pour intéresser les privés au programme. C'est ainsi que le programme avait depuis les années 2000 organisé un voyage avec certains commerçants en inde pour l'identification des matériels de plateforme de bonne qualité. Il était même question de l'ouverture d'une usine de fabrication de moteur lister type indien ici au Mali pour approvisionner toute la sous-région. Quant à la question de la durée trop courte de la mise en œuvre du projet, il dira que les phases antérieures étaient celles de l'apprentissage et qu'avec l'expérience accumulée, la vitesse de mise en œuvre ne sera pas un problème.

- **Yaya N'DIAYE (Expert technique du Programme)**

Pour compléter son collègue Soumaila TOGO, Monsieur N'DIAYE dira que seul le pilotage du programme est réalisé par l'équipe de coordination, toutes les autres activités sont réalisées par les privés. Il dira aussi en réponse à Zakaria KONE que la consolidation et la capitalisation font 2 choses différentes. La consolidation concerne le renforcement des anciennes réalisations en fonction des faiblesses constatées pour améliorer leur appropriation par les populations alors que la capitalisation permettra de recueillir l'ensemble des connaissances, du savoir-faire accumulés depuis des années en vue de les modéliser pour un meilleur partage. Il soulignera que la première mouture du document de programme a été élaborée depuis 2011 et adoptée en avril 2015, avant

l'adoption des ODD. C'est ce qui explique la présence des termes OMD au lieu d'ODD. Aussi il précisera qu'il y a bel et bien un tableau qui détaille l'utilisation des fonds de l'état.

- **Mohamed Attaher MAIGA (Secrétaire Général du MPFEF)**

Pour compléter les experts, le Secrétaire Général dira que le processus d'adoption d'un document de programme est lent et pour ce cas cela a impliqué plusieurs départements et structures publiques et privées dans les réunions de concertation sur le document. Néanmoins le département prendra en compte les questions d'harmonisation et de participation de différents Ministères, structure publiques ou privées et organisation de la société civile dans le schéma institutionnel. Il marquera son accord avec Zakaria KONE pour le retrait progressif de l'Etat, seulement quand le privé et la société civile seront prêts pour prendre le relais. Il précisera qu'il y a des préalables en termes d'engagement sur des agendas au niveau global (africain, international) et au niveau national auquel le programme doit se référer. Il s'agit de l'Agenda 2030 relatif aux ODD, l'agenda 2063 de l'UA et la COP 21 concernant l'environnement. Les politiques et stratégies nationales de développement sont aussi concernées. Le programme tiendra compte des questions d'environnement qui sont des préoccupations nationales et internationales auxquelles le Mali a souscrit.

- **Bouba OUALY (Coordinateur PREP/PNUD Dakar)**

Monsieur OUALY qui est le Coordinateur Régional du Projet Energy Pauvreté du PNUD régional était en mission ici au Mali dans le cadre du changement d'échelle des programmes plateformes en Afrique. Il a profité de ce séjour pour assister à la session du CLEP pour l'adoption du Nouveau Programme du Mali. Il prendra la parole pour témoigner de l'importance de ce programme au regard des requêtes que le PREP reçoit des nouveaux pays par rapport à ce programme. Il dira que le Mali est pionnier et leader en tant que premier pays, mais aussi en raison de son expérience. C'est le Mali qui a formé et accompagné plusieurs nouveaux pays dans le domaine. Il dira aussi qu'il faut rester vigilant et ne pas dormir sur les lauriers car déjà le Burkina a un nombre plus important de plateformes aujourd'hui. Les énergies renouvelables sont très importantes actuellement c'est une exigence de plusieurs bailleurs de fonds. Pour lui, si le Mali a été rejoint par plusieurs dans les plateformes, le PNUD aussi a été rejoint par plusieurs bailleurs dont la Banque Mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial (en anglais *Global Environment Facility*, GEF). Il informe les participants que plusieurs outils de capitalisations seront bientôt disponibles dont une étude impact environnemental sur les plateformes multifonctionnelles.

Après ce premier exercice de Questions/réponses, une 2^e liste de participants a été établie pour des questions, préoccupations et suggestions supplémentaires.

- **Mme Diakité (DG Budget)**

Elle se préoccupe du remplacement du Ministère de l'économie et des Finances par celui du Plan car les 2 sont différents.

- **Mme DEMBELE (FENACOF-MALI)**

Elle souligne la faible participation de la société civile à ce comité. Elle pose la question s'il existe une étude d'évaluation du projet plateformes. Elle demande la place des associations faitières dans la perspective de la mise en œuvre du programme.

- **Ladji CAMARA (AEDD)**
Monsieur CAMARA dit que l'environnement n'est pas bien visible dans le programme et se pose la question s'il existe une stratégie pour diminuer la pollution par les plateformes.
- **Mme Adam Gouro SIDIBE (Chambre des métiers)**
Elle demande la liste des artisanes formées par le programme à l'effet de les prendre dans leur réseau. Elle constate l'absence du réseau des femmes opératrices économiques (REFOE).
- **Ahmadou H. SIDIBE (CT-CSLP)**
Il fait remarquer qu'il y a les documents de référence nationale comme le CSCRP, qui devient le CREDD doivent être pris par le programme. Il se préoccupe de système de suivi/évaluation du programme qui doit assurer une remontée d'information pour les statistiques nationales.

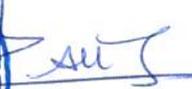
En réponses à cette 2^e série de questions/préoccupations le Secrétaire Général du MPFEF a apporté les réponses suivantes :

- le problème de représentation des 2 Ministères en charge des Finances et du Plan sera pris en compte à chaque fois si besoin; que la DNPD sera présente en tous les cas ;
- les associations faitières doivent développer et présenter des initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Le Ministère prendra en compte leur requête quant à leur participation aux instances de concertations du programme ;
- les préoccupations à faire la part entre les missions de l'agriculture et de l'environnement sont importantes. Les 2 départements sont incontournables dans la mise en œuvre du Programme ;
- de fournir la liste des artisanes formées par le programme,
- de faire référence aux documents nationaux ; et
- d'accorder d'avantage de place au dispositif de suivi évaluation et de la collecte des informations et de leur exploitation.

A la suite de ces échanges, le document de programme et a été validé sous réserves d'intégration des observations pertinentes. La rencontre a pris fin à 11h 25 mn.

Date 01 AOUT 2016

Pour le Ministère de la Promotion de la Femme
de l'Enfant et de la Famille

Le Secrétaire Général

Monsieur Mohamed Attaher MAIGA



Pour le PNUD - Mali,
Directeur Pays Adjoint/Programme AI


Monsieur Abdou Wanab Ball



Liste de présence à la réunion du comité local d'examen des projets (CLEP)
Programme plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté

N°	Prénoms	Nom	Structure	Contacts	
				E-mail	N° téléphone
1	Aboubacar	Oualy	PREP/PNUD		221 775 294
2	Abdoul Wahab	BA	PNUD	bouba.oualy@undp.org	329
	Mme TRAORE Haoussou	Dicko	FNAM	thaoussadicko@yahoo.fr	
3	HAIDARA Fatouamta	KANE	FNAM	hassimi2007@yahoo.fr	76308345
4	Aichata	Mariko	fenascom	marico.Aichata@yahoo.fr	66813711
5	Cheick oumar	Touré	Amader	toureco2014@yahoo.fr	79034794
6	Diakaria	Kone	DNPD/MEF	dianone@yahoo.fr	66763436
7	Mariam	Kone	DNPD/MEF	mariammamadoukone@mail.com	76051228
8	André	Damiba	Consultant	eadamiba@yahoo.com	76503000
9	Yaya	N Diaye	Expert	ndiyemohawa@gmail	
10	Soumaila	Togo	PN-PFFM	soimailatogo@gmail.com	76503000
11	Diallo Mama	Diarra	CNDIFE/MPFEF	mamaboune@yahoo.fr	66745368
12	Diakite kadiatou	Doumbia	DG/BUDGET	Sigui-kd@yhoo.fr	66723093
13	Sekou oumar	Traoré	AER-MALI	traore7@yahoo.fr	76316236
14	Siaka	Diakité	ANPE	Siakadiaki@yahoo.fr	66944094
15	Moustapha	Diallo	PNUD	moustapha.diallo@undp.org	66753300
16	Alassane D.	Touré	MAECHIA/DCM	mcdebw@yahoo.fr	76400389
17	Ahemedou H	Sidibe	CT-CSCP	Asidibe61@yahoo.fr	69401067
18	Michael	Zongo	PNUD	michael.zongo@undp.org	62411717
19	Abdoulaye	Bayoco	PNUD	abdoulaye.bayoco@eundp.org	64359727
20	Ladji	Camara	AEDD	camaraladji@hotmail.com	66727011
21	Mohamed Attaher	Maiga	Sgal/MPFEF	meattaher@gmail.com	66781638
22	Binta	Kanté	MPFEF	bintakanté@gmail.com	99796873
23	Lamoussa	Traoré	DNDS	traorelas@yahoo.fr	66251650
24	Tapily Aissata	Baby	MPFEF	aissatapily@yahoo.fr	76074122
25	Kanté Fatoumata	Diankoumba	FAFE/MPFEF	diankoumba@yahoo.fr	66798772
26	Mme Dembelé Oulematou	SOW	FENACOF	ouleysow59@gmail.com	66071232
27	Aissata	Bocoum	FENACOF	fenacofmali1208@yahoo.fr	66717346
28	Mohamed	Sanogo	APEJ	m-sanogo@yahoo.fr	76086685
			chbre de métiers		66754327
29	Adam Gouro	Sidibé		centre2002@yahoo.fr	
30	Yacouba H	Maiga	CAFO	Cafo-nat@yahoo.fr	66717309
31	Sekou Kaba	Cisse	DNPF/MPFEF	skabacisse@gmail.com	76227524
32	Souleymane karamoko	Traoré	PTFM	castrosulei@gmail.com	66690914
					66856260